SYNDICAT NATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES

# COMPTE RENDU DE LA CAPL N° 3

## (Agents administratifs des finances publiques)

La séance a eu lieu le 11 septembre et a duré la journée, elle a été présidée par M.MENETTE , Administrateur Général des Finances Publiques, suite au départ de MME GUILLE.

En 2015, 502 agents de catégorie C ont été notés dont 499 à échelon variable et 3 à échelon terminal comparativement l'année dernière, 541 agents dont 24 à échelon terminal.

Avant la CAPL 2015, 227 réductions d'ancienneté d'un mois ont été attribuées contre 252 en 2014, cette année 104 réductions d'ancienneté de deux mois ont été données contre 111 en 2014.

On a recensé en 2015, 52 mentions d'encouragement, 3 mentions d'alerte contre 47 mentions d'encouragement et 2 mentions d'alerte.

**Les réserves pour la CAPL N° 3 sont de : 2 bonifications de 2 mois et de 4 bonifications d'un mois, l'année dernière elles s'élevaient à 4 bonifications d'un mois et à 2 bonifications de 2 mois.**

Cette année 15 recours ont été déposés devant l'autorité hiérarchique dont 8 rejetés totalement et 7 rejetés partiellement. En 2014 on a enregistré 8 recours dont 5 rejetés totalement.

Lors de cette séance nous avons examiné 11 dossiers dont 3 défendus par F.O. Il est à noter que notre organisation est aussi intervenu de manière plus globale et notamment sur les dossiers des agents affectés sur le site des Mureaux et de Plaisir, pour dénoncer la répercussion des problèmes de management qui impactent nécessairement le travail et par voie de conséquence l'évolution de carrière des agents.

Sur les 11 dossiers , il y a eu deux bonifications de deux mois, 1 dossier avec une bonification d'un mois, 2 dossiers avec une modification du tableau synoptique, 2 dossiers avec des modifications des appréciations générales.